

Reviews of Books.

G. E. HARVEY.—History of Burma, from the earliest times to 10 March 1824, the beginning of the English conquest. With a preface by Sir Richard Carnac Temple. With seven illustrations and five coloured maps.—London, Longmans, Green & Co., 1925; XXXI-415 pp. in-8.

L'Histoire de Birmanie par Phayre, publiée en 1883, était jusqu' à présent le seul ouvrage d'ensemble où l'on pût trouver un récit continu de l'histoire birmane, basé en grande partie sur les sources indigènes. Depuis quarante ans, de nombreuses découvertes, de patientes recherches ont largement contribué à augmenter nos connaissances. Les découvertes archéologiques qui nous ont révélé entre autres choses, l'existence de la civilisation dite "Pyu"⁽¹⁾, les beaux travaux épigraphiques de MM. C.O. Blagden et Chas. Duroiselle⁽²⁾, la publication des principales chroniques indigènes⁽³⁾ et la traduction de quelques-unes d'entre elles⁽⁴⁾, les recherches d'Ed. Huber⁽⁵⁾, enfin les intéressantes publications de la Burma Research Society, ont fait faire à nos connaissances sur la Birmanie de tels progrès, que la compilation d'un ouvrage d'ensemble mettant à profit ces nouveaux matériaux, vient réellement à son heure.

Par sa connaissance intime du pays où il est Administrateur et auquel il semble avoir voué une sympathie toute particulière, M. G. E. Harvey était mieux préparé que quiconque pour mener à bien ce travail et il s'en est tiré à son honneur. Son livre, qui reste constamment d'une lecture attachante, est en même temps muni de tous les accessoires que le monde savant exige ordinairement d'un ouvrage

(1) BLAGDEN, *Pyu Inscriptions*, Epigraphia Indica, XII, et J. Burma Research Soc., 1917.

(2) *Epigraphia Birmanica*.

(3) Entre autres le *Hmannan Yazawin*, publié à Mandalay en 1908.

(4) Par exemple: *The Glass Palace chronicle*, translated by Pe Maung TIN and G. H. LUCE, London, 1923.

(5) *La fin de la dynastie de Pagan*, B. E. F. E.-O, IX, p. 633.

d'érudition : nombreuses références (1), excellent index, tables chronologiques et généalogiques, bibliographie (2), cartes, appendices dans lesquels sont traitées diverses questions qui auraient inutilement encombré les notes au bas des pages.

Au point de vue strictement scientifique, le livre de M. H. aurait marqué sur celui de Phayre un progrès plus grand encore, si l'auteur avait fait la part moins grande aux récits légendaires et romanesques qui émaillent les chroniques birmanes, ou si du moins il les avait soumis à une critique plus sévère. Mais il faut reconnaître d'autre part que la suppression de ces légendes, qui ne sont pas sans intérêt pour le folkloriste, aurait ôté à l'ouvrage une bonne partie de son charme, et en aurait rendu la lecture infiniment moins attachante pour le grand public, auquel en somme il est destiné.

L'auteur reconnaît lui-même dans sa préface (p. XIII) que : "It is not practicable to produce a lucid and well arranged book at the present stage, when the chief desideratum is to collate and record evidence much of which is scattered and untranslated or unprinted." Il est équitable d'ajouter que cet ouvrage, par l'abondance des matériaux nouveaux mis en œuvre et par la manière consciencieuse dont ils sont présentés, constitue une base solide pour un travail futur de plus grande envergure.

En fait de critiques, je me bornerai à quelques points de détail :

P. 31.—"Lao Shans from the direction of Chiengmai raided Pegu" (au milieu du XI^e siècle). La mention de Chieng Mai à propos d'un événement aussi ancien est injustifiée puisque la fondation de cette ville remonte à 1296. J'ai montré dans mes "*Documents sur l'histoire du Laos occidental*" (B. E. F. E.-O., XXV, p. 23-24) qu'il s'agit d'une immigration venant de Lam-būn, et que ces immigrants étaient vraisemblablement des Mons.

(1) On pourrait citer certaines omissions. A propos des inscriptions pâli de Prome, on s'étonne de ne pas trouver mention des deux notes de M. L. Finot, dans le *Journal Asiatique*, 1912 (II), p. 121 et 1913 (II), p. 193.

(2) Par suite d'une curieuse omission, la traduction du *Hmannan Yazawin* par P. M. Tin et Luce, mentionnée plus haut (note 4), ne figure pas dans cette bibliographie.

P. 37.—“He called in Shin Popa, a wizard of Htilaing, who had studied at Chiengmai”. Même remarque en ce qui concerne la mention de Chieng Mai avant 1296.

P. 73.—A propos de la conquête chinoise, l'auteur remarque : “We should now witness a marked advance in Burmese culture for China possesses the greatest civilisation in the East. What we actually witness is the exact opposite.” Il ne faut pas oublier que c'est à l'Inde que la Birmanie doit sa religion, ses traditions et le plus clair de sa culture. En raréfiant les communications avec l'Inde, la conquête chinoise ne pouvait avoir qu'une influence néfaste sur le développement de la civilisation birmane.

P. 165. *Linzin* = *Wiengchang*. *Linzin* est la prononciation birmane de *Lān Chāng*, qui est le nom de la ville et du royaume de Luang Phra Bāng.

P. 166. M. H. attribue au règne de Bayinnaung l'introduction en Birmanie de la laque “yun” de Chieng Mai. J'ai montré (B. E. F. E.-O., XXV, p. 81) que cette introduction est peut-être plus ancienne.

Je terminerai par une critique d'ordre général. On sait à quel point la prononciation et l'orthographe birmanes défigurent les noms d'origine indienne ; la transcription adoptée par les Anglais en Birmanie ne fait qu'augmenter la difficulté. Il eût été utile de donner la forme sanskrite des noms de rois et d'indiquer par exemple qu'un nom tel que *Narathveinika* correspond à Skt. *Nārasimha*. Lorsque les noms sont purement birmanes, il eût été intéressant d'en donner la traduction, ce qui n'est pas toujours fait.

G. C.

GRANET (Marcel) — Danses et Légendes de la Chine ancienne. Travaux de l'année Sociologique. 2 vol. in-8°, 1-390 et 391-705 pp., Paris, Alcan, 1925.

On ne peut, malheureusement, que signaler l'ouvrage considérable de M. Granet, sociologue et sinologue bien connu.

La discussion qui remplit toute l'introduction porte sur la différence des points de vue du sociologue et de l'historien. Les textes chinois sur lesquels M. G. opère sont des textes rationalisés, reposant sur des textes anciens remaniés en tous sens pour les plier à des conceptions étrangères à leurs premiers auteurs. De pareils

documents ne laissent subsister que des *faits historiques*, c'est-à-dire des rationalisations des données primitives, qui ne se retrouvent plus qu'à l'état de fragments épars, ou bien insérées dans des ensembles nouveaux avec lesquels elles cadrent plus ou moins bien. Ce que M. G. veut ressusciter, ce sont les connections originales de ces représentations anciennes, engagées dans des systèmes récents qui correspondent à un état de la pensée chinoise bien différent de celui où elles se sont développées, mais qui conservent eux-mêmes des traces de l'ordre ancien.

L'analyse sociologique de ces données originales retrouvées en partie et des connections anciennes conduit M. G. à définir une longue évolution historique, dans la haute antiquité chinoise, allant d'une organisation purement segmentaire à une organisation monarchique de la société et à une organisation quasi monarchique de la famille. Cette évolution, une critique purement historique ne permettrait que de la soupçonner, faute de documents *historiques* suffisants et ne pourrait en proposer que des explications ambiguës et analogiques se ramenant à une symbiose de populations hétérogènes. M. G. résume sa maîtresse hypothèse en disant (p. 51) que "danses et drames ont joué un rôle important à l'époque où s'établit le pouvoir seigneurial." Si l'hypothèse paraît valable, *les débris qui restent de l'affabulation des drames et des danses* permettent d'étudier le milieu d'idées et des sentiments et par suite "le milieu réel" où prit naissance l'organisation féodale.

En fin d'étude apparaît un problème ethnographique du plus haut intérêt : "D'où sont venus en Chine (s'ils sont venus d'autres pays) le travail et le commerce du cuivre ?"

Naturellement la démonstration est conduite avec une érudition admirable et, certainement, ceux qui s'intéressent aux sociétés et aux parlers tai devront tenir le plus grand compte d'un inventaire aussi considérable de faits sociologiques chinois, qui ne pourra manquer de leur fournir quantité de points de comparaison. M. H. Maspero avait déjà signalé (BEFEO, XIX, V, p. 68 sqq.) l'intérêt pour le taisant des travaux sociologiques de M. Granet, à propos de son interprétation du Che King, et il avait fourni quelques exemples de détail.

D'une façon générale, l'étude des faits de vocabulaire en

domaine taï, problème où les considérations sociologiques jouent un rôle capital, est dominée pour une part très grande par des comparaisons, du reste très compliquées, avec le Chinois. Les travaux sociologiques tels que ceux de M. G., venant après les travaux linguistiques de M. Karlgren, aideront puissamment le taïisant en lui enseignant sur le Chinois ce qu'il lui importe le plus de connaître.

J. B.

F. SAVINA.—Dictionnaire étymologique Français-Nùng-Chinois, Hong-Kong, Imprimerie des Missions Etrangères, pet. in-4°, XII-528 pp., 1924.

Le R. P. Savina vient d'ajouter une nouvelle contribution à l'étude des parlers taï. On connaît les mérites du Dictionnaire Tày-Annamite-Français. Le nouveau lexique n'est pas indigne du précédent.

On ne reprochera pas au R. P. Savina d'être parti du Français. Son ouvrage a naturellement un but pratique qui commande cette disposition en dépit de ses conséquences, gênantes à d'autres points de vue.

L'hypothèse, indiquée p. II, sur l'origine dravidienne des Taï, qui n'est pas du P. S. mais qu'il fait sienne, est purement gratuite. Du reste on s'étonne de la voir figurer dans un ouvrage consacré à la langue. Elle a un caractère anthropologique et non pas linguistique, si tant est qu'elle ait un sens. Aussi faut-il interpréter autrement qu'il ne le ferait lui-même la phrase du P. S. p. VII: "Quant aux mots nùng qui n'ont pas leurs correspondants en Chinois, je laisse à d'autres le soin d'en chercher les origines dans les langues de la Malaisie et du sud de la péninsule indienne. Je crois qu'il est inutile d'aller les chercher ailleurs." Il faut au contraire commencer par les chercher en Taï, le caractère taï du nùng étant évident. Quant au résidu qui ne s'expliquera ni par le Chinois, ni par les parlers taï actuels, ni par le Taï commun, il pourra en effet s'expliquer par les langues méridionales non taï, mais alors, pour prendre un exemple, pourquoi pas aussi bien par l'annamite?

A priori, la masse des mots d'emprunt chinois en Nùng, parler sans prestige, en contact avec la grande langue de civilisation qu'est le Chinois, doit être énorme. Mais il ne suffit pas, quand on veut expliquer un fait de vocabulaire du Nùng par le Chinois, de

comparer partout et toujours les formes nùng avec les formes du seul cantonais moderne, car lors même qu'il y aurait coïncidence exacte entre le mot nùng et le mot cantonais, l'emprunt du Nùng au Cantonais n'en serait pas rigoureusement prouvé pour autant. Il y a en effet en Nùng deux couches au moins d'emprunts au Chinois. La première est moderne et formée d'éléments cantonais mais non pas exclusivement. L'autre remonte à une époque beaucoup plus haute, sans doute contemporaine du Taï commun, dans un grand nombre de cas.

Par exemple pour le nom de nombre *cent* (1) le Nùng a *pác* (*pāk¹*) et le Cant. *pāk_o*. Or les parlars taï autres que le Nùng présentent les correspondants attendus du *pác* nùng, à l'exception du Siamo-laotien et du Taï-noir (sans doute sous l'influence du laotien), lesquels ont une forme qui est une innovation dûe très probablement à des changements dans la technique des monnaies. Quand donc le P. S. propose le rapprochement direct de N. *pác* et de Cant. *pāk_o*, il a peut-être tort. Il est bien évident qu'en dernière analyse les deux mots ne sont pas séparables. Mais l'on sait très bien que quantité de mots taï s'expliquent, non par des formes chinoises modernes, mandarines ou cantonaises, mais par beaucoup d'autres sources chinoises, de Chine ou d'ailleurs, sino-annamite par exemple, et principalement par des formes chinoises communes anciennes sur lesquelles reposent, comme l'a montré Karlgren qui les a reconstituées, les formes des *dialectes* modernes.

Si l'on admet que le *pác* nùng soit un emprunt, c'est dans le sens, probablement, que le taï commun a emprunté **pāk_w* au v. chin. *pāk* (cf. Karlgren, A. D. C., 685,4).

Et même, en fin de compte, qu'est ce qui nous prouve qu'il s'agit d'un emprunt? Rien n'est moins clair, et seule l'étude du Taï commun qui permettra de préciser les rapports du Chinois et du Taï(2) pourra nous mettre en état de nous prononcer.

(1). Le même livre fournit un exemple moins discutabile encore que celui de *pác*. Nùng: *ét* qui appartient à la série Siam: 𑜄𑜂𑜆𑜨 etc... doit être rapproché de v. chin. *iet* et non cant. *iat* (Karlgren, A. D. C., 175.)

(2). Qui peuvent tenir après tout à une origine commune. Le fait que cette origine commune ait été affirmée sans preuve — le travail de Conrady n'est pas concluant — n'empêche pas qu'elle puisse être prouvée un jour.

Mais admettons l'hypothèse de l'emprunt.

J'ai choisi à dessein l'exemple de Nùng : *pác*, parce que nous avons là un cas où la forme moderne cantonaise est restée fidèle au prototype vieux chinois que le Taï de son côté reproduit presque exactement. Les formes coïncident parce qu'elles reposent sur un original commun dont elles se sont peu écartées. Elles n'ont par conséquent pas divergé, et pour qui ne fait pas entrer en compte les faits taï elles ont l'air de s'expliquer par un rapport d'emprunt. Il y a là une cause d'erreur qu'il importe de signaler dès à présent.

Il ne faut donc pas se méprendre sur la portée du titre prometteur que le P.S. a donné à son dictionnaire. On trouvera dans la riche matière de l'ouvrage les éléments d'un dictionnaire étymologique qui reste à faire,—avec la connaissance du Taï commun comme condition préalable.

Naturellement, cette critique ne diminue pas la valeur à tant d'autres égards remarquable d'une œuvre dont le mérite est très grand, puisqu'elle nous révèle un nouveau parler taï, singulièrement instructif. On sait d'autre part ce que sont le savoir et la conscience de l'auteur du Dictionnaire Tày-Annamite-Français, dont la connaissance des parlers taï est probablement sans beaucoup de rivales.

J. B.

L. B. NAYLOR.—A practical Handbook of the Chin Language (Siyin Dialect) containing grammatical principles with numerous exercises and a vocabulary.

I vol., VII-122 pp., Rangoon, Supdt. Govt. Printing and Stationary, Burma, 1925.

Écrit sans prétention, pour faciliter l'apprentissage d'un parler chin des Chin-Hills (région de Tiddim, environs de Fort-White au sud de Manipur) du groupe Kuki-chin apparenté au Birman, le manuel de M. Naylor a surtout le mérite, pour les linguistes, d'esquisser la description d'un parler sur lequel on n'avait jusqu'ici que de maigres renseignements par le travail ancien de Rundall. (Pour la bibliographie, cf. Ling. Surv. of India, III, p. 73).

Du seul fait qu'il a réuni les matériaux qu'il publie, M. N. a rendu un grand service. Nous avons des faits en abondance dans son livre, et si ses interprétations ne sont pas toujours convaincantes, du moins a-t-on généralement dans l'œuvre même ce qu'il faut pour

les critiquer. C'est de sa probité qu'il faut d'abord remercier M. N.

M. N. a eu raison de rompre avec les habitudes anglaises de transcription, encore trop respectées aujourd'hui et qui, par exemple, ont rendu si rébarbative la graphie, dite romanisée, du Birman. M. N. malheureusement ne va pas jusqu'au bout de son système et il en résulte une certaine incohérence. Pourquoi dire que le Siyin a un "o" ouvert — bref et long —, noter "o" ouvert bref par "o" (l'o de "mock" en anglais) et rendre la longue par "aw," restes des vieux errements, alors qu'on fait servir "ō" à rendre un "o" fermé long. Le caractère "ō" dans ce dernier cas et la série o, ō, ȝ, auraient bien mieux fait l'affaire.

Pour rendre les occlusives sourdes aspirées du Siyin, M. N. adopte la malheureuse graphie "hk," "ht," etc., qui ne rend pas du tout ce qu'il prétend lui faire rendre, à moins de bouleverser arbitrairement les principes de l'écriture latine. Le Linguistic Survey of India lui donnait cependant l'exemple de la graphie "kh," etc., qui n'est pas bien bonne, mais qui n'est tout de même pas si mauvaise.

Enfin la graphie "zh" sert à rendre un son voisin du "j" français, comme dit M. N., alors que à "z" il donne sa valeur normale de sonore de "s" et que dans tout le reste de sa transcription M. N. ne s'est pas avisé de faire de "h" le signe diacritique de la fricative. Si, pourtant, et "zh" est symétrique de "sh" qui ne vaut pas mieux.

M. N. invoquera l'indigence des fontes de son imprimeur. Mais personne ne croira que l'imprimerie du Gouvernement de Birmanie ne peut encourir les frais modiques des nouveaux caractères, qui rendraient tellement plus lisibles ses publications, et contribueraient à améliorer les transcriptions en usage chez beaucoup d'observateurs de langue anglaise, lesquelles en ont tant besoin.

M. N. a donné de longues listes de phrases et un vocabulaire anglais-siyin assez étendu. Les phrases qu'il a relevées sont suffisamment nombreuses et étoffées pour donner une idée de la phraséologie du Siyin, ce qui est un point essentiel pour un parler de ce type. Nous avons aussi deux ou trois pages de textes suivis. Mais, plus abondants, ces textes n'auraient guère alourdi le volume et nous auraient fourni de bien précieux renseignements sur la vie des populations siyin.

Cependant, tout compte fait, les incohérences de graphie ne sont que peccadilles et pour la phraséologie les relevés de M. N. seront bien utiles. Ce qu'il y a de moins bon dans le travail de M. N., ce sont les vingt pages qu'il a consacrées à la grammaire. Pour qui a un peu l'habitude des parlars de ce type, M. N. ne semble pas avoir d'idées bien claires sur la structure du Siyin. En excellent praticien qu'il doit être, il a su réunir une bonne partie des principaux éléments d'une grammaire, mais il n'est pas allé plus loin. Il n'est pas parvenu à interpréter correctement les faits qu'il nous donne et, à défaut même de comparaison avec des types linguistiques analogues, ses propres contradictions et ses hésitations suffiraient à elles seules à nous en avertir.

Il est dommage que M. N. ne se soit pas demandé quelles étaient réellement les catégories avec lesquelles le Siyin opère. Mais il a entrevu certains faits.

On regrettera que M. N. n'ait pas songé à ouvrir dans son livre une rubrique spéciale pour une étude d'ensemble des mots accessoires. Dans les langues du type du Siyin—ceci vaut pour le Siamois par exemple—la grammaire tient toute entière dans l'ordre des mots et le jeu des mots accessoires : les catégories grammaticales y sont caractérisées par l'ordre des mots et l'emploi des mots accessoires, outils grammaticaux.

On aura fait avancer sérieusement l'étude de ces parlars quand on aura précisé ce que recouvrent ces deux procédés, quelles catégories ils servent à exprimer. Mais il est vain, comme le font M. N. et la plupart de ceux qui ont travaillé dans le même domaine, de partir de catégories a priori prises à la grammaire traditionnelle de la langue maternelle de l'auteur, et qu'en réalité les grammaires des parlars étudiés n'expriment la plupart du temps pas.

Le rôle que M. N. fait jouer à la notion de temps me paraît exagéré, surtout si l'on considère les erreurs qui se sont produites, toujours pour les mêmes raisons, pour une langue comparable. Le verbe siamois, où le temps joue son rôle, mais à côté de l'aspect, a été surtout décrit en fonction du temps. Dans la grammaire de Lorgeou, cependant si intelligente souvent, l'aspect n'a pas été dégagé en une théorie d'ensemble et tout s'y borne en cette matière à d'heureuses mais rapides remarques dispersées.

Ce que dit M. N. du *futur* siyin n'est pas clair et cela tient à ce que le mot futur lui suggère aussitôt quelque chose qui ressemble plus ou moins à un futur anglais. Cependant il a entrevu la difficulté, car p. 2 il prend soin de nous avertir que :

"The following is an outline of the grammatical rules exemplified in the Siyin dialect, but it should be noted from the outset that the tendency of the Chin mind is towards the utmost simplicity and provided that the meaning is clear a good many of the grammatical distinctions notified may be omitted in current speech".

Ne serait-ce pas plutôt que les règles de M. N. sont mal posées, et comment ne voit-il point que les cas où elles ne sont pas observées sont au moins aussi intéressants que ceux où elles s'appliquent *grosso modo* ?

Aussi avons-nous le droit de trouver bien imprécise la formule de la p. 12 :

"The *yo* (mot accessoire du "passé") and the *tu* (mot accessoire du "futur") are frequently (?) omitted (?) if the meaning is otherwise clear (?)".

Pour donner un exemple des erreurs d'interprétation où M. N. se laisse entraîner par son préjugé, je renvoie à ce qu'il dit p. 15 de la tournure qu'il appelle bizarrement *Infinitive of purpose* formée par préposition au verbe des mots accessoires "*tu*" ou "*natu*". D'abord M. N. semble ne faire aucune différence entre l'emploi de *tu* et celui de *natu*. Maintenant, quel sens peut-on donner au mot infinitif dans la nomenclature grammaticale d'une langue comme le Siyin ? Ici encore, nous avons une transposition simpliste des catégories d'une langue dans une autre. M. N. traduit l'exemple Siyin par *I want to go*, mais ce n'est pas une raison suffisante pour poser un infinitif siyin. Au fond il ne s'agit de rien qui ressemble à un infinitif. Nous avons ici un procédé de subordination au moyen d'un verbe signifiant "vouloir" et en effet M. N. appelle la tournure *infinitive of purpose* et l'exemple qu'il donne signifie : *I want to go out in the morning to fish*. Le Siamois (cf. Lorgeou, parag. 112) a un emploi parallèle de 𑄎 (1) avec les verbes signifiant "vouloir, désirer," puis d'autres encore.

(1) V. note additionnelle.

L'intérêt de ce que dit M. N. sur le verbe *être* et le verbe *avoir* est grand. Comme les parlers tai où l'on dit couramment มีทรัพย์สินสมบัติ "il a de la fortune" มีบาดแผล "il a une blessure" มีพยานสองคน "il a deux témoins", le Siyin a un véritable verbe *avoir*. M. N. aurait dû seulement citer plus d'exemples, et comme il donne aussi des exemples de la tournure *est mihi filius*, on regrettera qu'il n'ait pas essayé d'indiquer les conditions respectives d'emploi de cette tournure et du verbe *avoir*, ce qui aurait eu aussi une portée pratique immédiate.

Les formes et l'emploi des pronoms en Siyin paraissent mériter l'attention. Il semble qu'un tour comparable au tour français *moi je sais* y ait fait fortune et y ait même perdu sa valeur expressive, de sorte que le pronom sous une forme qui ne s'emploie plus d'une façon autonome se trouverait normalement préposé au verbe, ce qui naturellement est de grande conséquence, puisque le verbe se trouverait normalement caractérisé par un procédé morphologique : type kema + ke + verbe. Mais ici encore M. N. est trop succinct.

Cependant ce livre plein de choses suggérerait des remarques en bien plus grand nombre. M. N. signale p. 15 une forme de causatif d'un type utilisé dès longtemps par Conrady : *kiem hi*, "to decrease to grow less," ayant un causatif *khiem hi*, "to decrease, to make less." Il est bien vrai que quantité de faits tai rappellent ce fait siyin. Mais si l'on veut serrer de près les difficultés, la tâche devient immense. L'intuition de Conrady, qu'il appuie du reste de rapprochements séduisants, sera peut-être démontrée un jour, mais le tort de Conrady est de comparer entre elles des formes modernes dont l'histoire n'est pas connue.

Le jugement de M. Przyluski (*Les Langues du Monde*, p. 384) est ce qu'on a dit de plus juste sur l'état actuel des recherches touchant les tenants et aboutissants des langues tai et par conséquent du Sino-Tibétain auquel appartient le Kuki-chin, le groupe dont fait partie le Siyin.

La tâche la plus urgente est de faire pour chacun des groupes reconnus leur grammaire comparée, tâche qui, du moins en ce qui concerne la phonétique, est commencée sur le domaine tai. Elle est avancée en ce qui touche les parlers chinois, et l'exemple de Karlgren doit guider les futurs taisants. Partout ailleurs le travail

n'est pour ainsi dire pas même amorcé. Un ouvrage comme celui de M. N. sera précieux pour le comparatiste par la masse de faits qu'il apporte.

Au point de vue descriptif, je veux encore signaler un fait de grande importance, l'extraordinaire ressemblance au fond des systèmes linguistiques de langues comme le Siamois et le Siyin. Les principes sont les mêmes et cette ressemblance est remarquable pour toutes les langues des groupes considérés. La description d'un parler accessible et déjà bien connu comme le Siamois aurait de ce fait une grande portée. Nulle part ailleurs la comparaison synchronique ne récompenserait mieux celui qui oserait s'y attaquer. La contribution de M. N. a une valeur propre : du Siyin nous ne savons rien ou presque rien, nous en savons un peu plus aujourd'hui. Mais surtout le livre de M. N. nous aide à mieux prendre conscience de l'étendue de notre ignorance.

J. B.

Note additionnelle. Naturellement, quand je dis que siy. : *tu* est un indice de subordination, c'est une hypothèse que je hasarde sur sa véritable origine, mais qui ne peut avoir qu'un sens diachronique. Le certain est que ni diachroniquement ni synchroniquement il ne peut s'agir d'un infinitif.

Les faits siamois sont suggestifs et les faits siyin leur sont probablement parallèles. On sait qu'après un verbe signifiant "vouloir," on prépose ๑๓ au verbe de la subordonnée, c'est-à-dire, en apparence du moins, qu'on subordonne une proposition à un verbe signifiant "vouloir" au moyen d'un mot signifiant "vouloir" mais grammaticalisé. On peut suivre parfaitement le développement de ๑๓ comme subordonnant depuis les anciennes inscriptions où il apparaît sous la vieille forme ๑๓๓. Dans l'inscription de Rāma. Khambeng (Inscr. I, Coedès, Recueil) il y a cinq exemples de ๑๓๓, tous les cinq présentant le sens plein de "vouloir". Mais, moins de cent ans plus tard, dans l'inscr. III, on a quantité de ๑๓๓ tout à fait comparables comme emploi au ๑๓ moderne. Mot accessoire, outil grammatical, ๑๓๓ a été traité comme tel, il a subi le traitement de mot accessoire ๑๓๓ > ๑๓, comparable à celui du premier élément dans des composés comme ๓๓๓ < ๓๓๓ + ๓๓๓ ou ๓๓๓ *soleil* < ๓๓ + ๓๓ (๓๓๓ est attesté dans d'autres parlers tai)

Je ferai observer que l'emploi de ๑๓ comme subordonnant est exactement parallèle à celui de ๓๓ après les verbes signifiant "dire". Mais je crois que ceci ne vaut pas synchroniquement. En Siamois actuel ๑๓ n'est plus comparable à ๓๓ parce que le Siamois a une forme avec ๑๓ qui lui sert de futur et qui est sentie dans la forme de subordination. Au

point de vue synchronique on doit dire que les verbes signifiant "vouloir" se construisent avec le futur.

Ceci est corroboré par le traitement tout différent en phonétique syntaxique de ၇z et de ၊ . ၇z plus le verbe auquel il est préposé sont étroitement unis et forment groupe. Au contraire, phonétiquement, ၊ se rattache à ce qui le précède. De plus il est suivi d'une pause et porte un accent d'intensité. Nous avons là un phénomène de phonétique qui définit le groupe syntaxique.

On peut observer de plus que ၊ s'emploie encore seul avec un sens plein tandis que ၇z n'est plus qu'un mot accessoire.

Il se peut que le *tu* du siyin dans l'emploi indiqué au texte ait une histoire pareille à celle du ၇z siamois. Mais synchroniquement, je crois que, de même qu'en Siamois, pour l'emploi de ၇z, on ne peut en Siyin séparer la forme avec *tu* du soit-disant *infinitive of purpose*, de la forme avec *tu* du futur.

